



Paris, le 12 mai 2022

**RAPPORT : TRANSMISSION DES ORDRES DE GESTION SOUS MANDAT et RTO (« RTS 28 »)
EXERCICE 2021**

Le RTS 28 issu de la Directive 2014/65/UE (dite « MIF 2 ») impose aux Sociétés de Gestion de portefeuille, de publier annuellement des informations sur les principaux lieux d'exécution et sur la qualité d'exécution obtenus en matière de Gestion de Portefeuille pour compte de tiers et Réception Transmission d'Ordres (RTO).

Delubac Asset Management met ainsi à la disposition de ses clients, les informations quantitatives et qualitatives s'agissant :

- des cinq principaux intermédiaires financiers chargés de l'exécution (en volume de transactions) des ordres de ses clients en gestion sous mandat et RTO, et
- de la qualité d'exécution obtenue pour les catégories d'instruments financiers traités.

Ce rapport vient ainsi enrichir le dispositif mis en œuvre par Delubac Asset Management en matière de vérification de la bonne application de sa politique de « Best Selection », dont les principales dispositions se trouvent sur le site internet de la Société de Gestion (www.delubac-am.fr).

Au titre de l'exercice 2021, il est précisé que seule l'activité de Réception Transmission d'Ordre (RTO) de Delubac Asset Management est concernée.

1. Répartition des flux d'ordres par type d'instruments financiers

Dans le cadre de son activité de RTO, Delubac Asset Management a catégorisé l'intégralité de ses clients en clients professionnels. Les données présentées ci-après proviennent de sources internes à la société de gestion.

Catégorie d'instruments	ACTIONS
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	n/a

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés



Catégorie d'instruments	Instruments de dette - OBLIGATIONS
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
TULLET PREBON ICAP (549300BMVW85YF9FGN67)	56,87%	21,95%	n/a	n/a	n/a
JEFFERRIES (S5THZMDUJCTQZBTRVI98)	38,31%	56,10%	n/a	n/a	n/a
ODDO BHF (529900CDDKNSPWIAOP87)	4,16%	9,76%	n/a	n/a	n/a
UNION GARANTIE ET DE PLACEMENT (969500GAO90LNIDHXZ25)	0,33%	7,32%	n/a	n/a	n/a
OCTO FINANCES (969500378YE4MLGK0898)	0,33%	4,88%	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments	ETF
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Kepler Cheuvreux (213800G9VBKGD9AP8H22)	100%	100%	n/a	n/a	n/a



Catégorie d'instruments	INSTRUMENTS FINANCIERS SIMPLES
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui

Intermédiaires financiers	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
CACEIS (969500OLD4M3NDWVC189)	100%	100%	n/a	n/a	n/a

2. Analyse de la qualité d'exécution obtenue

2.1. Facteurs d'appréciation de la qualité d'exécution des ordres obtenus par les intermédiaires financiers

Dans le cadre de son activité de RTO, Delubac Asset Management prend les mesures suffisantes pour obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. A cette fin, la société de gestion tient compte des critères détaillés dans sa Politique de Best Selection lorsqu'elle sélectionne ses intermédiaires financiers.

La qualité de l'exécution des intermédiaires financiers sélectionnés fait l'objet d'une revue semestrielle à l'occasion d'un Comité brokers. A l'occasion de ce dernier, le fichier de suivi du courtage alloué à chaque broker et les rapports de Best Execution (le cas échéant) font l'objet d'une analyse afin de détecter tout changement significatif ayant une incidence sur la capacité du broker d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. En cas de dégradation manifeste de la qualité d'exécution d'un broker, le Comité broker peut décider de déréférencer l'intermédiaire.

2.2. Facteurs pouvant conduire à la modification de la liste des intermédiaires financiers sélectionnés

Le Comité Brokers est notamment en charge d'acter l'onboarding de nouveaux intermédiaires financiers ou leur déréférencement. Cette modification de la liste des brokers autorisés peut notamment résulter de l'analyse de la qualité d'exécution d'un intermédiaire.

2.3. Explication sur les modalités d'exécution des ordres en fonction de la catégorie de clients

La Politique de Best Selection s'applique uniformément à toutes les catégories de clients, que ces derniers soient catégorisés comme des clients « professionnels » ou « non-professionnels » dans le cadre de la gestion sous mandat et de la RTO.



2.4. Éventuels liens et sources de conflits d'intérêts avec les intermédiaires financiers

Delubac Asset Management est la société de gestion de groupe Banque Delubac & Cie. Il n'existe aucun lien, ni participation ni conflit d'intérêt avec les intermédiaires financiers sélectionnés dans le cadre de son activité de gestion sous mandat et de la RTO

2.5. Absence d'accords particuliers conclus avec les plates-formes d'exécution ou des intermédiaires financiers concernant des paiements ou avantages non monétaires ou des rétrocessions.

Aucun accord particulier n'a été conclu entre Delubac Asset Management et des plates-formes d'exécution ou des intermédiaires financiers dans le cadre duquel la société de gestion serait amenée à percevoir ou verser des paiements, des avantages non monétaires ou des rétrocessions.

2.6. Modalités d'utilisation des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution ou provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication.

Delubac Asset Management s'appuie sur les données de son outil de passation des ordres (Bloomberg AIM) afin de suivre le volume d'ordres alloués à chaque intermédiaire financier et les coûts associés.